

APPEL À CANDIDATURE 2024

Résidence de recherche « Laine et Création »

La résidence représente un espace-temps clef dans le travail d'un artiste. Parce que l'Espagne a un savoir-faire et une tradition dans le secteur de la laine, l'ADAGP, la Casa de Velázquez et le Mobilier national s'associent pour mettre en place la 2^e édition du dispositif de soutien permettant à un artiste des arts visuels de la scène française de bénéficier d'une résidence de recherche de trois mois à la Casa de Velázquez à Madrid.

Cette résidence, pensée comme un séjour de recherche dans les champs de la création sur la laine, sera l'occasion de mettre en avant les métiers et savoir-faire de cette filière européenne confrontée à des enjeux majeurs de relocalisation.

Candidatures à déposer en ligne sur candidatures.adagp.fr

Jusqu'au 30 janvier 2024 à 14h

Quel est le programme de la résidence ?

- Une résidence de **3 mois** à la Casa de Velázquez en 2024 fractionnée en 2 périodes : du 5 juin au 20 juillet et du 9 septembre au 25 octobre 2024 ;
- Un atelier logement à la Casa de Velázquez, un accès aux installations de l'institution (atelier de gravure et sculpture, studio d'enregistrement et de musique, bibliothèque et salle à manger) et une possible participation à la programmation de la Casa de Velázquez ;
- Selon le calendrier, l'artiste pourra également profiter d'une mise en relation avec la Real Fabrica de Tapices à Madrid et d'un accès à la matériauthèque et au nuancier du Mobilier national.

Quel est le montant de la bourse ?

L'artiste lauréat recevra une bourse de vie de 6 000 € brut, une enveloppe de 2 000 € pour réaliser un prototype ainsi qu'une prise en charge du transport entre le domicile du lauréat et Madrid dans la limite d'un forfait de 800 €.

Qui peut déposer une demande ?

Un artiste des arts visuels de la **scène française** (travaillant ou résidant en France depuis au moins 5 ans, ou de nationalité française vivant à l'étranger), **en milieu de carrière** (soit au moins 10 ans d'expérience professionnelle).

Une préférence sera donnée aux projets émanant de candidats n'ayant pas précédemment bénéficié d'une bourse de résidence à la Casa de Velázquez.

Quelles sont les modalités de candidature ?

Chaque candidat peut déposer un dossier de candidature **en langue française** via [ce lien accessible sur le site de l'ADAGP](#).

Le dossier de candidature comprend les éléments suivants :

- Un curriculum vitæ (2 pages maximum) ;
- Un dossier artistique comprenant une dizaine de visuels d'œuvres (répartie sur 5 à 10 pages maximum) avec légendes complètes ;

- Une note d'intention comprenant une proposition de projet avec une description des raisons justifiant la nécessité de cette résidence (2 pages maximum) ;
- Une attestation de l'artiste de la scène française (modèle à télécharger sur l'Espace de candidature en ligne).

Quelles sont les étapes de la sélection ?

Étape 1 : Présélection de 4 candidats parmi les dossiers déposés

Étape 2 : Envoi d'éléments complémentaires par les 4 candidats

Cette deuxième étape comprend les éléments suivants :

- Un descriptif du projet de recherche (5 pages maximum) ;
- Des visuels du projet sous forme de croquis, de maquette, vidéo ou photos ;
- Un calendrier et un budget prévisionnel pour la réalisation du prototype.

Les 4 candidats finalistes seront défrayés à hauteur de 500 € pour la réalisation du dossier complémentaire.

Calendrier de l'appel à candidature

- Lancement de l'appel à candidature : 28 novembre 2023
- Date limite de réception des dossiers : 30 janvier 2024 à 14h
- Annonce des 4 artistes présélectionnés: début mars 2024
- Remise des éléments complémentaires : 27 mars 2024 à 14h
- Réunion du jury et désignation du lauréat : début avril 2024
- Résidence (1^{ère} phase) : du 5 juin au 20 juillet 2024
- Résidence (2^e phase) : du 9 septembre au 25 octobre 2024

Candidatures à déposer en ligne :

https://candidatures.adagp.fr/index.php?option=com_emundus&view=programme&cid=46&Itemid=1531

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter : laineetcreation@adagp.fr

Découvrez la 1^{ère} édition de la résidence de recherche « Laine et Création » 2023 avec Sarah Vigner et son projet *Gambusino* [en cliquant ici](#).

À propos

L'ADAGP

Créée en 1953, l'ADAGP est la société française de perception et de répartition des droits d'auteur dans le domaine des arts visuels. Forte d'un réseau mondial de 53 sociétés sœurs, elle représente aujourd'hui plus de 200 000 artistes dans toutes les disciplines : peinture, sculpture, photographie, architecture, design, bande dessinée, manga, illustration, street art, création numérique, art vidéo.

De plus, l'ADAGP encourage la scène artistique en initiant et en soutenant financièrement des projets propres à animer et valoriser la création, et à en assurer la promotion à l'échelle nationale et internationale.

www.adagp.fr

La Casa de Velázquez

Inaugurée en 1928 à Madrid, la Casa de Velázquez est une institution française opérant sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) au sein du réseau des cinq Écoles françaises à l'étranger.

Depuis sa création, la Casa de Velázquez a développé ses activités autour d'un modèle unique, en soutenant à la fois la création artistique contemporaine et la recherche scientifique dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Elle mène à bien cette double mission grâce à l'action conjointe de ses deux composantes : l'Académie de France à Madrid (section artistique) et l'École des hautes études hispaniques et ibériques - EHEI (section scientifique).

L'Académie de France à Madrid coordonne les actions à destination des artistes, toutes disciplines confondues. Lieu de création et de recherche autant que de vie, elle permet aux artistes – émergents ou confirmés – de consolider leurs orientations de travail et d'expérimenter de nouvelles manières de travailler. L'AFM est chargée de mettre en œuvre la programmation artistique de la Casa de Velázquez, en collaborant notamment avec de nombreuses entités locales et internationales.

www.casadevelazquez.org

Le Mobilier national

Soutien des métiers d'art et de la création depuis le XVII^e siècle, le Mobilier national a pour mission d'assurer la conservation et la restauration de ses collections uniques au monde, de perpétuer et de transmettre des savoir-faire exceptionnels. Haut lieu de patrimoine, l'institution est aussi un acteur majeur de la création contemporaine et de la promotion des arts décoratifs à la française.

Le Mobilier national travaille pour ses créations d'excellence (tapis, tapisseries, décors) à la relocalisation de ses consommations de lin, de soie mais aussi de la laine. Les savoir-faire d'exception des manufactures du Mobilier national, et les vitrines dans lesquels ses collections rayonnent, sont une opportunité majeure pour valoriser les initiatives locales et encourager le développement d'une nouvelle chaîne de valeur.

www.mobiliernational.culture.gouv.fr